

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE
DE VIE DU BURKINA FASO, LUE PAR MONSIEUR
CONSTANT OUEDRAOGO, CHEF DE CABINET, A
L'OCCASION DE LA 16^e CONFERENCE DES PARTIES A
LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
ET DE LA 6^e REUNION DES PARTIES
AU PROTOCOLE DE KYOTO**

Cancun, le 8 Décembre 2010

Madame la Présidente de la Conférence,

Honorables Ministres

Distingués invités, chers participants,

Monsieur Salifou SAWADOGO, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie du Burkina Faso, présent à cette 16^e Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, a du repartir à la Capitale pour raison d'Etat. Aussi m'a-t-il demandé, avec toutes ses excuses, de vous livrer le message suivant et je le cite :

La délégation du Burkina Faso que j'ai l'honneur de conduire exprime sa gratitude et ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple du Mexique pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Je formule le vœu que la présente conférence se termine avec une note de satisfaction par des conclusions équitables pour toutes les Parties ; mais tenant compte des conditions spécifiques des pays les moins avancés et les plus vulnérables aux changements climatiques.

Madame la Présidente,

Mon pays a beaucoup souffert des effets néfastes des changements climatiques en 2009, avec des inondations sans précédents. Cette année encore des dégâts matériels ont été enregistrés. Les effets désastreux des sécheresses et de la désertification se font de plus en plus pesants en dépit des efforts investis par notre Gouvernement. C'est pourquoi, au delà de l'Accord de Copenhague que nous qualifions de progrès substantiel, le Burkina Faso estime qu'une volonté politique internationale doit s'affirmer ici à Cancun et se manifester afin de permettre, en 2011, en Afrique du Sud,

l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant pour gouverner le régime Climat post 2012, renforçant ainsi le Protocole de Kyoto.

Mesdames et Messieurs,

Nos populations, en proie aux effets néfastes des changements et de variabilité climatiques, nous interpellent et nous questionnent sur leur sort ainsi que sur les solutions possibles pour atténuer leur vulnérabilité face à ce problème écologique mondial dont les conséquences socioéconomiques et environnementales hypothèquent nos processus de développement durable. Je ne vous retournerai pas les mêmes questions ; mais j'interpelle la communauté des pays développés à un regain de courage et d'engagements politiques volontaristes en tant que responsables au premier chef des émissions exponentielles de gaz à effet de serre.

Madame la Présidente, honorables Ministres,

Je ne saurai terminer mon propos sans traduire les sentiments et les vues de mon pays sur les points suivants :

- Cancun devra prendre une décision forte sur une architecture de mécanisme de financement pour gouverner à la fois les fonds précoces et ceux à long terme afin que leur mobilisation et leur mise à disposition au profit des pays en développement, soit expéditive. Cependant, j'estime que le Fonds pour l'Environnement Mondial, seul mécanisme financier fiable et opérationnel à ce jour, devra continuer d'administrer les fonds issus de Marrackech.

- Une décision sur les technologies d'adaptation et d'atténuation, permettant un accès facile et préférentiel pour les pays les moins avancés devra être adoptée. Elle sera accompagnée par une autre décision sur le renforcement des capacités en matière de technologies, de MDP, de mesures, de rapportage et de vérification et de REDD+ ;
- L'impérieuse nécessité de convenir, par recours politico-juridique à un mécanisme qui permette d'éviter un vide entre la première période d'engagement et la seconde au regard des implications telles que l'absence de taux de réduction des gaz polluants par les pays annexe I ;
- Un traitement diligent doit être accordé aux pays les moins avancés au regard de leurs priorités affichées sur l'adaptation aux changements climatiques ;
- Enfin, le processus engagé, qui nous mènera vers l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant, devra être intergouvernemental, inclusif et transparent afin de nous donner plus de chances de succès.

Je terminerai en formulant le voeu que vous vous investirez personnellement afin que les préoccupations spécifiques des pays les moins avancés, des petits Etats Insulaires et des pays d'Afrique frappés par la sécheresse et la désertification soient traités avec la plus grande attention.

Bonne chance à nous tous.

Je vous remercie